



Désaccord sur les droit de visite et d hebergement

Par **oroshi**, le **26/01/2012** à **14:56**

Bonjour,

deuxieme poste pour moi , cela fait 5 ans bientôt que la maman de ma fille et moi meme sommes séparés , la maman est partie vivre avec son nouvel amoureux a plus de 200 km de la ou nous etions sencé habiter .

Après 4 ans de bataille j ai reussi a obtenir la garde de notre fille , les modalités de jugement etant 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances tous les transports etant a ma charge .

Entre temps je refais aussi ma vie avec une personne vivant a 120 kilometres de plus du foyer de mon ex-compagne , de ce fait nous sommes passé en revision en Decembre 2010 , pour faire de mon mieux pour ma fille j ai accepté de continuer a lui ammener 1 week-end sur 3 et la totalité des petites vacances mis a part noel .

cependant apres un an comme ca je vois qu il est impossible de continuer ainsi : je leve ma fille de 6 ans maintenant le samedi a 4h30 du matin et nous ne rentrons qu a 23h30 le dimanche (il y a 5h30 de route), durant les transports elle est malade (elle vomit souvent), met une semaine a se remettre d un week-end (fatigue) et notre securitée est en jeu car par manque de sommeil j ai deja piqué du nez en roulant plusieurs fois .

du coup , je redemande une audience qui aura lieu le 2 fevrier (dans une semaine) voici ce que je demande :

que les week-ends soient annulés , et que la maman fasse la moitié des trajets des vacances

(en train car pas de permit)

pensez vous que ma requette soit injustifiée ?

ais je une chance ?

merci .